

ACTION URGENTE

LE DESSINATEUR HUMORISTIQUE DÉTENU DOIT ÊTRE LIBÉRÉ IMMÉDIATEMENT

Ramón Esono Ebalé, un dessinateur humoristique et militant équato-guinéen, a passé près de cinq mois en prison. Il est en détention provisoire, en attendant que la date de son procès soit fixée. Il a été inculpé de faux monnayage mais a toujours nié ces accusations.

Le 16 février, le dessinateur humoristique et militant équato-guinéen **Ramón Esono Ebalé** aura passé cinq mois en détention provisoire. Il a été arrêté le 16 septembre 2017 à Malabo, la capitale, et interrogé au sujet des dessins à travers lesquels il critiquait le président Teodoro Obiang et son gouvernement. Ces dessins ont été diffusés sur Internet. Ramón Esono Ebalé n'a été informé qu'il avait été inculpé de faux monnayage le 7 décembre 2017, alors qu'il était déjà détenu depuis trois mois. Il nie les accusations portées contre lui et clame son innocence.

Il se trouve actuellement en détention provisoire à la prison de Black Beach, à Malabo. La date de son procès n'a pas encore été fixée.

Le 31 janvier, le rapporteur spécial sur la liberté d'opinion et l'accès à l'information nommé par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, Lawrence Mute, a envoyé une lettre au président équato-guinéen. Il a fait part de ses préoccupations quant aux allégations concernant l'arrestation et le placement en détention provisoire de Ramón Esono Ebalé. Il a demandé des éclaircissements à ce sujet et a indiqué que les mesures en question pouvaient constituer une violation de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

Malgré les rudes conditions de vie à la prison de Black Beach, Ramón Esono Ebalé garde le moral. Il a déclaré : *« Je souhaite remercier toutes les personnes qui continuent à se battre en espérant que je sois libéré, sachant que je n'ai rien fait pour me retrouver dans cette situation. J'ai encore l'espoir de présenter #218Empire [mon nouveau travail] à Vienne, comme prévu, et de vivre le rêve équato-guinéen d'être à la hauteur des autres nations en faisant la seule chose que je sache faire : DESSINER. Je ne baisserai pas les bras. Je ne suis pas né avec le monde à mes pieds. Je suis né du bonheur de ma mère. Et aujourd'hui, je vis pour dessiner au nom de mon peuple. Merci. »*

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités équato-guinéennes à libérer immédiatement et sans condition Ramón Esono Ebalé car il est détenu uniquement pour avoir exercé de manière pacifique son droit à la liberté d'expression ;
- appelez-les à veiller à ce que le système judiciaire ne soit pas utilisé afin de prendre pour cible ou harceler des défenseur-e-s des droits humains ;
- demandez-leur de veiller à ce que le droit à la liberté d'expression soit respecté et protégé en Guinée équatoriale ;
- engagez-les à créer un environnement sûr et favorable dans lequel les défenseur-e-s des droits humains et les autres militant-e-s puissent mener leurs activités sans craindre de sanctions, de représailles ni de manœuvres d'intimidation.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 26 MARS 2018 :

Président de la République
Teodoro Obiang Nguema Mbasogo
Palacio Presidencial
Avenida de la Libertad
Malabo, Guinée équatoriale

Formule d'appel : *Your Excellency, /*
Monsieur le Président,

Ministre des Affaires étrangères
Simeón Oyono Esono Angue
Ministro de Asuntos Exteriores y
Cooperación Internacional
Malabo, Guinée équatoriale

Formule d'appel : *Dear Minister, /*
Monsieur le Ministre,

Copies à :

Direction de la prison de Black Beach
Calle de Kenia
Malabo, Guinée équatoriale

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Guinée équatoriale dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la troisième mise à jour de l'AU 219/17. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr24/7586/2017/fr/>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

LE DESSINATEUR HUMORISTIQUE DÉTENU DOIT ÊTRE LIBÉRÉ IMMÉDIATEMENT

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Ramón Esono Ebalé, un dessinateur et militant équato-guinéen de 40 ans, a été arrêté le 16 septembre à Malabo, la capitale. Il sortait d'un restaurant aux alentours de 19 heures, accompagné de deux ressortissants espagnols, quand des agents de la Sûreté de l'État les ont arrêtés. Les trois hommes ont été menottés, ont vu leurs téléphones portables confisqués et ont été emmenés au Bureau de lutte contre le terrorisme et les activités dangereuses, situé au poste de police central. Une fois arrivés, ils ont été interrogés par plus d'une dizaine d'agents des services de sécurité. Après avoir répondu à des questions concernant la raison de leur présence dans le pays et leur lien avec Ramón Esono Ebalé, les deux ressortissants espagnols ont été libérés. Ramón Esono Ebalé est cependant resté au poste de police, où il a été interrogé sur ses dessins critiquant Teodoro Obiang, président de la Guinée équatoriale, et son gouvernement. Les agents l'ont averti que ses dessins du président et leur partage sur Internet pouvaient être considérés comme de la diffamation.

Ramón Esono Ebalé, qui vit à l'étranger depuis plusieurs années, est retourné dans son pays le 29 août 2017 pour renouveler son passeport. Il attendait que sa demande soit traitée lorsqu'il a été arrêté.

Le 7 décembre, il a été déféré au tribunal sans que cela ne soit prévu. Le tribunal a alors produit un acte d'accusation daté du 27 novembre 2017, par lequel Ramón Esono Ebalé était inculpé de faux monnayage.

En Guinée équatoriale, les défenseur-e-s des droits humains et les autres militant-e-s sont régulièrement harcelé-e-s, victimes de manœuvres d'intimidation, arrêté-e-s arbitrairement et placé-e-s en détention simplement en raison de leur travail. Toutes ces attaques ont pour but d'entraver leurs activités et de les réduire au silence.

Le 2 février 2018, la porte-parole de l'Union européenne (UE) sur la situation des droits de l'homme en République de Guinée équatoriale a émis une déclaration dans laquelle elle exprimait de profondes inquiétudes quant aux restrictions qui continuaient de peser sur les libertés et les arrestations qui se poursuivaient dans le pays. Pour l'UE, ces restrictions sont le signe d'une forte dégradation de la situation des droits humains. En outre, l'UE a rappelé à la Guinée équatoriale qu'elle était tenue, en sa qualité de membre du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU), de prendre toutes les mesures nécessaires pour remplir ses obligations internationales relatives aux droits humains et aux libertés fondamentales.

Nom : Ramón Esono Ebalé
Homme

Action complémentaire sur l'AU 219/17, AFR 24/7867/2018 12 février 2018